



Département du Nord
Arrondissement de Valenciennes
COMMUNE DE DENAIN
**Arrêté du Maire portant autorisation
d'installation d'enseignes**

Description de la demande

N° AP 059172 24 C012

Par SARTEL REVIVAL
représentée par Monsieur LELONG Mathieu

Demeurant 16, Rue Ampère 95500 GONESSE

Présentée le 21/10/2024

Sur un terrain sis Boulevard François Mitterrand - DENAIN

Le Maire de DENAIN,

Vu le code de l'Environnement, notamment ses articles L.581-18 et L.581-21, R.581-9 à R.581-13, R.581-16 et R.581-58 à R.581-65,

Vu le Décret n° 2023-1409 du 29 décembre 2023 portant modification de diverses dispositions du Code de l'Environnement relatives à la publicité, aux enseignes, aux pré enseignes et aux paysages,

Vu la demande d'autorisation préalable enregistrée sous le n° AP 059172 24 C012, concernant l'installation d'enseignes sur un immeuble sis Boulevard François Mitterrand à Denain (59220), déposée le 21 octobre 2024 par l'entreprise SARTEL REVIVAL, représentée par Monsieur Mathieu LELONG, demeurant au 16, Rue Ampère 95500 GONESSE,

ARRETE

Article 1 : l'autorisation d'installer une enseigne, objet de la demande susvisée, est accordée.

Article 2 : l'installation dudit dispositif doit rigoureusement respecter les dispositions du Code de l'Environnement, notamment, celles relatives à l'affichage de publicités, d'enseignes et de pré enseignes.

Fait à DENAIN

Le 02 DEC. 2024

Le Maire,
Anne-Lise DUFOUR-TONINI

Par délégué du Maire
Jean-Pierre CRASNAULT
Adjoint au Maire